



## Rajouter mon nom sur notre maison

Par **sisi 1973**, le **15/02/2015** à **17:32**

« je vais me marier le 30 mai 2015 , ayant un dossier banque de France à cause de mon ex conjoint , mon futur mari va mettre le crédit de la maison ainsi que la maison à son nom avant mariage pour être sur que ça soit accepté et quand nous serons marié mettre la maison au deux nom , est ce possible ? quel démarche faut il faire? »

Par **domat**, le **15/02/2015** à **22:35**

bjr,

oui c'est possible, mais cela signifie refaire une mutation immobilière donc de nouveaux frais de mutation immobilière et de notaire.

je pense qu'il doit être possible de faire un contrat de mariage et de faire entrer le bien de votre futur mari dans la communauté.

demandez conseil à votre notaire.

cdt